

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE. DES ASSOLEMENTS.

De la pratique des assolements.

Si dans les causeries précédentes nous avons été assez heureux pour résumer ce qu'il importe le plus de connaître avant de passer de la théorie à la pratique des assolements, nous pourrions, à la rigueur, regarder notre tâche comme accomplie, laisser chacun déduire selon les lieux et les circonstances, les conséquences de chaque règle fondamentale. Nous croyons, cependant, qu'il n'est pas inutile de donner des exemples d'application; de les multiplier, de les varier, eu égard à la différence des climats et des terrains, et de discuter même leur mérite relatif, non seulement pour ajouter à l'intelligence de ce qui précède, mais encore pour appuyer les préceptes sur des faits. Nous commencerons d'abord par les assolements à plus court terme, ceux de deux ans.

Maintenant supposons qu'un étranger se présente à nous et nous demande : quel assolement suit-on généralement en Canada ? Que pourrions-nous lui répondre autre chose, sinon que des particuliers assez rares suivent des assolements réguliers, mais que le très grand nombre des cultivateurs ne suit encore aucun assolement véritable. En effet, qu'est-ce qu'un assolement ? Comme nous l'avons déjà dit : c'est l'art de faire succéder les plantes sur le même terrain, de manière qu'une récolte prépare le sol pour celle qui doit la suivre, qu'on retire de cette terre constamment le plus grand produit, aux moindres frais possibles. Eh bien, quels sont les cultivateurs dont la culture se trouve dans ces conditions ? Un très petit nombre. Ils suivent un système qui exige beaucoup de frais, de grands travaux, mais qui le plus souvent ruine la terre. C'est ce système qui a ruiné nos champs autrefois si fertiles et qui fera encore des milliers de victimes, si on ne se hâte d'y renoncer.

Des assolements de deux ans.

Les assolements qui sont à très court terme ont le grave inconvénient de ramener trop souvent aux mêmes places les mêmes plantes. Le retour périodique de deux céréales n'a pas seulement le défaut d'épuiser la terre, il la salit bientôt au point qu'il serait nécessaire d'interrompre l'assolement lors même que l'abondance des engrais permettrait de rendre à la terre ce qu'on lui enlève. Le blé, par exemple, salit le sol en très peu de temps. Aussi n'est-il pas sans exemple, en Angleterre, qu'on le sème en lignes afin de pouvoir le sarcler, comme on fait des légumes.

Pour qu'un assolement de deux ans, dans lequel figurent les céréales seulement de deux ans en deux ans, il faut que la culture qui les sépare contribue à nettoyer le terrain. Telle est celle du chanvre, qui étouffe complètement les mauvaises herbes ou encore une culture sarclée. Telles sont encore celles du blé-d'inde que l'on sarcle et que l'on *butte* deux ou trois fois pendant sa végétation, et pour les terrains argileux celle des fèves qui réçoivent plusieurs binages. A l'exception des terres d'alluvion, qui possèdent pour l'ordinaire une fertilité presque inépuisable, les assolements de deux ans sont d'autant plus mauvais qu'ils se prêtent fort mal à la production des plantes fourragères et qu'ils exigent beaucoup d'engrais.

Des assolements de trois ans.

Les assolements de trois ans participent en grande partie aux inconvénients des précédents; car comme eux ils n'admettent qu'une petite variété de plantes et exigent de fréquents engrais. Cependant on en trouve divers exemples, notamment en Angleterre, nous citerons les suivants : En terres plus légères que fortes.—1ère année : navets engraisés et consommés sur places par les troupeaux.—2me année : orge sans engrais.—3me année : blé. Autre exemple : 1ère année : patates engraisées.—2me année : orge.—3me année : trèfle.

Dans presque toute l'Angleterre les navets forment une base essentielle des assolements. Dans ce pays, l'humidité constante du printemps et de l'été, les froids moins brusques et moins forts de l'hiver font que les navets réussissent toujours bien. De plus, cette culture exige peu de frais, puisque là, au lieu d'arracher, de transporter, de conserver parfois difficilement les racines fourragères, et de les distribuer aux bestiaux avec des soins toujours coûteux ; au lieu de faire charrier à grands frais une partie, quelquefois la totalité des engrais nécessaires, le berger avec son troupeau se charge de tout et la terre s'enrichit tandis que les animaux se nourrissent.

La France ne peut jouir de ces avantages, car là on est obligé de mettre à couvert les troupeaux au moins une partie de l'hiver, de plus, le parcage de nuit des moutons est très-nuisible à leur santé. D'ailleurs, là encore, comme en Canada, les navets sont fréquemment détruits par les pucerons. Aussi, préfère-t-on la culture d'autres racines que l'on regarde comme plus nutritives : tels sont les patates et les betteraves qui atteignent en partie le même but dans les assolements, qui réussissent ordinairement mieux dans les mêmes terres et sont d'une conservation plus facile.

L'orge revient aussi souvent dans les assolements de trois ans, en Angleterre, parce qu'elle a une très grande valeur, à cause des nombreuses brasseries qui en étendent la consommation. On a calculé qu'une très belle récolte d'orge vaut à peu près autant qu'une belle récolte de blé. Cette circonstance est une nouvelle preuve des modifications que les circonstances locales peuvent apporter à la théorie des assolements.

Dans le premier assolement de trois ans, que nous avons cité plus haut, la terre étant convenablement ameublée par les sarclages et les binages, et richement engraisée, peut donner sans doute deux belles récoltes de céréales ; mais il est facile de prévoir que la succession prolongée et sans intermédiaire de l'orge et du blé ou du seigle, deviendra à la longue de moins en moins productive.

Dans le second assolement, on remarque un inconvénient presque aussi grave ; c'est le retour trop fréquent du trèfle. Ici se présente naturellement une double réflexion :—rien ne prépare mieux une récolte de blé que celle du trèfle ; mais il faut pour cela qu'il soit beau, car lorsqu'il pousse maigrement, il est envahi par les mauvaises herbes et son effet devient pour ainsi dire, nul. La pratique dans les anciens pays le démontre chaque jour. D'un autre côté, même dans les contrées où l'introduction de cette précieuse plante est encore en quelque sorte récente, comme en Canada, on s'aperçoit qu'au lieu de reposer la terre, elle l'épuise, si elle revient trop souvent ; de la sorte sa culture cesse d'être profitable en elle-même, et aux récoltes suivantes, dès qu'elle s'affaiblit. Or c'est ce qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard avec un assolement de trois ans, et c'est ce qu'il importe avant tout d'éviter, si l'on tient à se ménager une des plus précieuses ressources de l'agriculture moderne.

Autres exemples d'assolements de trois ans, sur des terres plus fortes que légères :

1^{ère} année, fèves (gourganes) engraisées ; 2^{de} année, blé ; 3^e année, trèfle.

1^{ère} année, fèves (gourganes) engraisées ; 2^{de} année, blé ; 3^e année, vesces pour fourrages.

1^{ère} année, patates engraisées ; 2^{de} année, avoine ; 3^e année, trèfle.

La fève (gorgane), quoiqu'elle vienne de préférence dans les sols meubles et substantiels, mieux que beaucoup d'autres plantes, elle s'accommode cependant des terres argileuses, compactes, humides, d'une exploitation coûteuse et difficile. Un célèbre agronome la nomme donc à grand droit, *la plante par excellence*, pour diviser, ameublir, fertiliser ces sortes de terrains, et les préparer à la culture des céréales, particulièrement à celle du blé.

Dans ce but, au lieu de la semer à la volée, on doit la semer en rayons, afin de pouvoir donner à la terre qui la porte, les façons qu'exige cette plante qui est non seulement excellente pour la nourriture des animaux de travail et d'engrais, mais comme aliment des hommes.

Les patates conviennent moins aux terres fortes qu'aux sols sablo-argileux. Dans les terrains argileux, s'ils sont suffisamment divisés, on peut néanmoins espérer des récoltes dont l'abondance compense en quelque sorte la qualité. Mais si l'on en croit l'opinion la plus répandue dans les campagnes de France, il y a peu d'avantage à les placer immédiatement avant une récolte de blé d'automne, lorsqu'on peut faire précéder cette céréale d'un beau trèfle ou d'une culture de fève. Sans partager absolument cette opinion, nous croyons cependant que la place des patates est mieux marquée dans un assolement de quatre ans que dans celui de trois, à moins que, comme dans le troisième exemple donné ci-dessus, on puisse substituer avantageusement l'avoine au blé.

Dans un sol très-pauvre, il peut cependant arriver qu'un assolement de trois ans soit préférable à celui de quatre, parceque dans le second, les effets d'un seul engrais ne se font pas sentir pendant tout le temps de l'assolement. Sous ce point de vue, une rotation analogue à celle que nous venons d'indiquer, n'est point absolument à rejeter. Afin d'éviter le retour trop fréquent du trèfle, il serait facile de lui substituer, une année sur six, le sarrasin coupé comme fourrage, dans les terres légères ; les vesces, dans les terres plus fortes ; mais alors l'assolement devient véritablement de six ans, et il n'en est pas moins vrai qu'en le limitant strictement à trois, on se prive de nombreuses ressources.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Mardi dernier, le 11 du courant, nous assistions à la distribution des prix du collège de Ste. Anne. Cette séance qui n'a duré que quelques heures, nous a procuré une véritable satisfaction. La tenue pleine de bienséance des élèves, leur habileté dans le chant de morceaux difficiles et compliqués, la belle et facile exécution d'airs variés, par une nombreuse bande de

musiciens, l'élocution simple mais aisée de ceux qui étaient chargés d'adresser l'auditoire au nom de leurs confrères, le fond et la forme de ces discours, que nous voudrions pouvoir reproduire, tout était de nature à satisfaire pleinement les amis de la haute éducation ainsi que les parents des élèves.

Mais si cette courte séance a été le couronnement de brillants succès pour les disciples, l'assistance n'oubliait pas de renvoyer aux maîtres, à ceux qui sont chargés de diriger l'éducation et l'instruction de cette nombreuse et intéressante jeunesse, un juste tribut d'éloges pour les soins et les sacrifices qu'ils ont dû nécessairement s'imposer pour arriver à un si heureux résultat.

Nous ne devons pas terminer ces courtes réflexions sans dire l'heureuse impression que nous avons éprouvée, dans un des discours de circonstance, en entendant rappeler la mémoire d'un prêtre qui a tout sacrifié, temps, repos, santé, à l'éducation et à l'instruction de ces jeunes concitoyens. Que cette heureuse idée, que ce tribut de reconnaissance ont procuré de satisfaction à l'âme de ceux qui ont eu l'avantage d'étudier sous cet instituteur de si haut mérite, ou seulement de le connaître. Pendant que l'élève, en termes pleins d'à propos, racontait les services rendus au collège de Ste. Anne, par ce prêtre éclairé et plein de dévouement, le nom du Révd. Thomas Benjamin Pelletier se répétait par toutes les bouches, avec une véritable affection et un sincère regret de ne le posséder plus.

Élèves de Ste. Anne, permettez-nous de vous dire que la reconnaissance que vous nourrissez dans vos cœurs pour tous ceux qui ont contribué à votre progrès dans les lettres, les sciences, et surtout à votre avancement dans la voie de la vertu, vous portera bonheur. Puissiez-vous toujours nourrir de tels sentiments, et vous serez grands aux yeux de Dieu, de la religion et de la patrie!

Un grand nombre parmi les élèves, furent couronnés et applaudis; mais comme les limites restreintes de notre feuille ne nous permettent pas de publier le *Palmarès* en son entier, nous nous contenterons de faire connaître les noms de ceux qui, dans chaque classe, ont remporté les premiers prix.

Prix de sagesse, Pierre Boily.—Classe de Physique : Pierre Boily, Maxime Hudon, Antoine Ouellet.—Classe junior de Philosophie : Edouard Leclerc, Herménégilde Dubé, Ernest Hudon.—Rhétorique : Lucien Gagné, Alfred Miville, Guillaume Sheehy.—Belles Lettres : Joseph Dumont, Allyre Collet, Émile Dubé.—Classe supérieure de Grammaire Latine : Paul Dubé, Henri Têtu, Rosario Saucier.—Classe inférieure de Grammaire Latine : Magloire Blanchet, Fortunat Pelletier, Narcisse Proulx.—Horticulture : Lucien Gagné, Octave Sylvain, Luc Martin.

COURS ANGLAIS—*Sagesse et bonne conduite* : Philibert Tanguay.—Quatrième classe : Armand Rinfret, Alfred Paradis, Charles Richard, Arthur Desjardins.—Troisième Classe : Napoléon Fortin, Jules Fraser, Zéphirin Saindon, Paul St. Pierre.—Seconde Classe : Joseph Boulianne, Elisée Gagné, Philippe Sirois,

Ernest Livernois.—Première Classe : Pierre Blanchet, François Déry, Joseph Ouellet, Eusèbe St. Pierre.—Horticulture : Joseph Giroux, Alfred Paradis, Joseph Martin, Thomas Laliberté, Zéphirin Saindon, Arthur Sirois.

Le lendemain nous assistions à une partie de l'examen et à la distribution des prix des dames religieuses de Ste. Anne. Ce dont nous avons été témoin a pleinement suffi pour nous convaincre que cette institution, qui n'existe que depuis peu d'années a marché rapidement, que les institutrices possèdent la méthode la plus convenable pour faire avancer leurs élèves dans la science et leur procurer une excellente éducation. Nous avons été surtout surpris des progrès faits dans la langue anglaise. Sur cette matière comme sur les autres, les élèves ont répondu avec une aisance et un aplomb qui leur fait honneur.

Nos délégués sont de retour de leur voyage en Angleterre. Tous paraissent pleinement satisfaits du résultat de leur mission, ce qui est d'un bon augure pour leurs compatriotes. Quoique nous ayons en mains la dépêche du Secrétaire des Colonies à Lord Monck, nous nous abstenons cependant d'en parler, laissant aux feuilles politiques le soin de commenter ce document. Nous espérons que dans la position si pleine de dangers où se trouve le pays, nos journaux discuteront cet important document avec impartialité, mettant, pour l'instant, tout esprit de parti de côté.

Chez nos voisins, le conseil de guerre, établi par le président pour examiner et juger ceux qui étaient accusés d'être les complices de Booth, dans l'assassinat du 14 avril, a prononcé une sentence de culpabilité contre tous. On espérait que Johnson refuserait de sanctionner une pareille sentence, mais il s'est chargé de nous décevoir en ordonnant l'exécution de quatre des accusés, qui ont été pendus le 7 du présent. Voici les noms de ceux qui ont été exécutés : David Harold, Lewis Payne, George A. Atzeroth et Marie Surratt. Le Dr. Muld, Arnold et O'Laughlin ont été condamnés à l'emprisonnement pour la vie, et Spangler, à six ans de travaux forcés.

On assure que quelques jours avant l'exécution de Payne, le témoin qui a le plus contribué à faire condamner Mme. Surratt, il l'a exonéré de toute complicité, mais elle était depuis trop longtemps condamnée dans l'esprit de ses juges pour qu'elle put espérer même un sursis de quelques jours. Assistée de deux prêtres sur l'échafaud, elle s'est montrée forte et sans crainte, car quelques heures auparavant, elle avait eu le bonheur de recevoir le Dieu de toute force, et de toute puissance.

Nous n'avons aucune nouvelle importante du Mexique; le calme le plus profond règne partout, mais ce calme n'est nullement rassurant et semble à plusieurs le signe avant-coureur de la tempête. Puisse-t-elle être conjurée à temps.

En Angleterre, il y a quelques jours M. Cardwell a placé sur la table de l'assemblée les documents concernant le Canada. Il n'existe plus de doute aujourd'hui que le gouvernement anglais ne soit en faveur

de la confédération, il s'engage même à employer son influence pour la faire réussir.

Il paraît que toutes les préparations pour le départ du Steamer portant le câble transatlantique sont terminées et que le *Great Eastern* est sur le point de quitter Valence pour traverser l'océan avec son lourd fardeau. Il est donc probable que le mois de juillet ne se terminera pas sans que des communications télégraphiques ne soient établies entre l'Amérique et l'Europe.

Comme les directeurs de la compagnie du Télégraphe Transatlantique sont convaincus qu'il y aura encombrement d'affaires, ils ont l'intention de poser d'autres câbles le plus tôt possible. En attendant, pour empêcher que les messages ne soient trop nombreux, ils ont adopté un taux très élevé, qui sera réduit plus tard. Par exemple, de la Grande Bretagne à l'Amérique, ils exigent £20 sterlings, pour 20 mots ou moins, et un £1 pour chaque mot additionnel. D'un continent à l'autre, £21 pour 20 mots, et £1, 1 scheling pour chaque mot additionnel. Les dépêches expédiées de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique paieront £25 pour 20 mots.

Dans notre dernière *Quinzaine* nous avons parlé de la consécration de Mgr. Henry Edouard Manning, archevêque de Westminster, qui a eu lieu dans la cathédrale de Moorfield, le 8 juin. Voici sur le même sujet quelques détails que nos lecteurs aimeront à trouver ici. Ce jour était le vingt-cinquième anniversaire de la consécration de Mgr. Wiseman, premier archevêque. Presque tous ceux qui se trouvaient aux funérailles du Cardinal, se trouvaient au sacre de son successeur. C'était la même assemblée et la même église. Mais ni l'une ni l'autre n'offraient le même aspect. Les tentures noires avaient disparues pour faire place aux draperies rouges, ornées de guirlandes de roses blanches, et la joie était sur toutes les figures. L'intérieur de la cathédrale était splendide. Presque tous les Evêques de l'Angleterre étaient présents et un nombreux clergé régulier et séculier était groupé autour de l'autel. Les ambassadeurs des puissances catholiques se retrouvaient à leur poste ainsi que les représentants des vieilles et nobles familles du royaume. Le Canada y était représenté par l'un de ces premiers ministres, l'honorable George Etienne Cartier. L'office était chanté par les prêtres. La majesté des cérémonies, la douce gravité du chant, le court et énergique sermon qui y fut prêché, et jusqu'à la figure ascétique du nouvel élu, tout a paru faire une profonde impression aussi bien sur nos frères séparés que sur les catholiques. Enfin l'ensemble de cette solennité a forcé un journaliste protestant de faire cet aveu si consolant pour nous : " Nous venons d'assister à une de ces magnifiques et imposantes cérémonies comme seule l'Eglise romaine sait en faire. "

En France, M. Louis Veuillot vient de faire paraître, sous le titre de *Guépier Italien*, une brochure en réponse à celle du duc de Persigny. D'après un journal belge, cette nouvelle publication du vaillant polémiste possède cette vigueur et cette verve qui constitue la puissante originalité de son talent ; c'est une réfutation

péremptoire, écrasante, des accusations et des sophismes tessassés par M. de Persigny. M. Louis Veuillot fait bonne et prompt justice de ce réquisitoire dressé contre le gouvernement pontifical, par un adversaire d'autant plus perfide qu'il dissimule son hostilité sous un faux air de bienveillance.

Il faut voir avec quelle mordante et impitoyable ironie l'écrivain catholique démasque la tactique astucieuse de l'ex-ministre de l'intérieur ; avec quelle saisissante clarté il dénonce les projets de la révolution contre Rome ; avec quelle victorieuse ironie il leur imprime le double stigmatisme de la déloyauté et de l'impuissance.

Le brigandage redouble en Italie et surtout dans le royaume de Naples. Un Député au parlement Italien, pris par les brigands a été pendu à un arbre. Dernièrement, deux anglais ayant été pris par une bande dans la province de Salerne, le consul de l'Angleterre dut s'occuper directement de cette affaire et se mettre en rapport avec les brigands.

Etant parvenu à s'aboucher avec eux, il fit demander à quel prix on mettait la délivrance de ses compatriotes. A vingt mille ducats, répondit-on. Le consul se récria fort et interrompit les pourparlers. Pour intimider, sans doute, les brigands, il fit venir une frégate dans les eaux de Salerne, pendant que les soldats piémontais se mettaient en campagne contre eux. N'ayant pu obtenir aucun résultat par ce moyen, le consul anglais rouvrit les négociations avec le chef de bande.

Combien voulez-vous en définitive pour le rachat de vos prisonniers ? Quarante mille ducats, répondit ce chef ; c'est le dernier mot. Pressez-vous, si vous ne voulez pas payer davantage, car les vivres sont chers chez nous, et ce n'est pas peu de chose que de nourrir un anglais ! Surtout gardez-vous bien de faire venir un nouveau bâtiment de guerre, car la rançon sera triplée.

Le consul comprit qu'il avait affaire à des gens déterminés et qu'il fallait en finir. On fit donc savoir aux brigands que leur proposition était acceptée. Le lendemain les prisonniers étaient mis en liberté et l'argent était compté au chef des brigands.

Nous annoncions dans notre avant dernière *Quinzaine* que les négociations de Vegezzi avec la cour de Rome étaient interrompues. Depuis, elles ont été reprises et voici ce que nous lisons dans une correspondance de Rome du 10 juin : " M. Vegezzi est arrivé depuis trois jours à Rome, accompagné d'un secrétaire. Les négociations entre le St. Siège et le gouvernement Italien vont donc être reprises d'une manière régulière et dans les conditions d'une entente à peu près certaine. "

Mais cette belle espérance s'est évanouie depuis, comme il est facile de s'en convaincre en lisant ce qui suit dans l'*Union de Paris* du 22 juin : " Les négociations de M. Vegezzi ont été suspendues hier, si non rompues. " Pour se rendre un compte exact de la situation, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les deux ou trois principales phases par lesquelles elle a passé.

Comment d'abord les négociations ont-elles été entamées? voici ce que répond un correspondant du *Monde* parfaitement renseigné: Dès que Victor Emmanuel eut reçu la lettre du pape, il éprouva la plus grande satisfaction et envoya aussitôt M. Vegezzi à Rome porteur d'une réponse fort longue et tout à fait favorable aux vues du souverain Pontife. Mais le roi avait compté sans ses ministres, qui n'eurent pas plutôt connu sa démarche qu'ils lui firent une opposition telle qu'elle a forcément amené la suspension ou même la rupture que nous signalons aujourd'hui.

Il fallut un mois pour décider les bases arrêtées entre le cardinal Antonelli et l'envoyé de Victor Emmanuel, et ce ne fut pas sans restriction que ce consentement fut fait. Malheureusement parmi ces exigences, il en est que le saint Siège ne peut et ne doit pas accepter.

Nous sommes affligé, sans doute, que de pareils obstacles viennent arrêter l'élan généreux de l'auguste Pie IX. Mais quand même ses efforts seraient condamnés à une stérilité absolue, ce sera toujours un honneur pour lui d'avoir essayé de conquérir sur la révolution l'indépendance de l'Eglise, la liberté des consciences et la paix des âmes!

CORRESPONDANCE.

Visite agronomique.

Monsieur le Rédacteur,

Les élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne ont eu lundi le 26 juin dernier, le plaisir de faire une visite agronomique aussi intéressante qu'agréable à St. Roch des Aulnets.

Nous partîmes de Ste. Anne vers 9 heures du matin accompagnés de MM. le Directeur et le professeur d'agriculture. Nous visitâmes d'abord les superbes jardins de M. le curé de St. Roch, cultivés sous l'habile direction de Delle Têtu; puis nous nous dirigeâmes vers un charmant petit bocage situé sur la terre de la fabrique où nous prîmes gaiement notre dîner champêtre. Grâce aux habiles cuisiniers d'entre nous nous fûmes prêts à lever le camp vers une heure de l'après-midi.

Nos devoirs de remerciements remplis, nous visitâmes la belle et magnifique église de cette paroisse où nous chantâmes accompagnés de l'harmonium, l'hymne du St. patron des cultivateurs.

A quelques arpents de l'église se trouve une ferme, renommée dans l'endroit par la culture intelligente qu'y fait M. le Notaire Morin. Nous trouvâmes chez ce Monsieur, jointe à une culture économique et productive, une horticulture qui assurément peut servir de modèle à ceux d'entre nous qui ont des goûts pour cet art.

"Chaque cultivateur, nous a dit M. le Notaire, devrait avoir son verger et cultiver surtout les pommes, qui sont une bonne nourriture pour l'homme, font donner aux vaches un excellent lait et sont très propres à l'engraissement des porcs. La culture des arbres fruitiers, ajouta agréablement ce Monsieur, est une culture à deux étages, elle donne une récolte de fruits et une abondante récolte de foin."

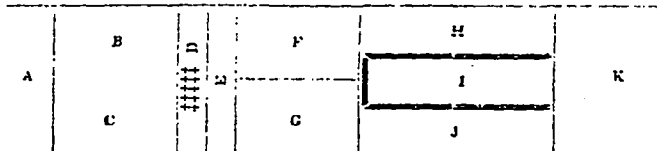
Dans la grande culture de M. Morin le moindre coin de terre produit quelque chose. Il n'y a pas jusqu'aux levées des fossés et le voisinage des clôtures qui ne soitensemencé. En effet c'est la partie du champ la plus fertile. Il nous disait que l'année dernière les levées de fossés de son champ de patates

avaient produit 20 minots de ces tubercules, fruit du travail de deux journées d'hommes. M. Morin cultive le navet d'une manière toute différente de celle de Ste. Anne, cependant toutes deux ont leur raison d'être. A Ste. Anne on a affaire à une terre argileuse et humide, les billons sont indispensables dans une pareille terre. M. Morin sème ses navets dans un sable d'alluvion très meuble et bien égoutté, dans des fosses remplies de fumier. Il obtient par cette méthode des résultats magnifiques. Son foin de grève est tout à fait remarquable, il a eu soin de pratiquer de petits canaux distants de 50 à 60 pieds qui conduisent l'eau douce sur toute l'étendue de ce terrain.

Tous édifiés de la visite de cette ferme et remplis des plus vifs sentiments d'admiration, nous prîmes congé de M. Morin pour nous rendre chez M. Dupuis, cet autre champion de la bonne agriculture qui, avec son honorable ami, donne à cette paroisse depuis longtemps les plus beaux exemples. M. Dupuis nous accueillit avec les marques de la considération la plus distinguée. Il voulait fêter en nous la classe des cultivateurs: choisis pour étudier l'agriculture à Ste. Anne, par les présidents des sociétés et par l'honorable Chambre d'agriculture nous pouvions bien en effet représenter tous les cultivateurs du Bas-Canada.

Avant de nous faire visiter sa ferme M. Dupuis nous présenta ses livres de compte accompagnés d'un plan de sa terre fait en 1838. Je ne puis, M. le Rédacteur, résister au désir de donner ici les lignes principales de ce plan.

Deux arpents sur quarante-deux arpents de profondeur.



1re partie. 2de partie. 3e partie. 4e partie.

A Fleuve—B Prairies dans les bas-fonds—C Culture sur les buttes—D Bâtisses—E Chemin du roi—F Pâturage—G Grains—H Pâturage—I Grains mêlés, surtout légumineuses sur le chaume—J Céréales avec graines de trèfle—K Prairies naturelles.

En 1838, cette propriété se trouvait dans le même état que sont les terres environnantes aujourd'hui, moins le progrès qu'a dû naturellement faire faire l'exemple d'une bonne culture.

Dans la première partie, entre le fleuve et le chemin du Roi, le sol est très accidenté; les buttes et les bas-fonds ont tous leurs places indiquées sur le plan, ainsi que la composition de leur sol, et les plantes qui y croissent le mieux. C'est sur cette partie que se trouvent les bâtisses avec les jardins et un verger nouvellement planté. La demeure de M. Dupuis est neuve et complètement finie, elle réunit l'élégance à la solidité. L'intérieur est divisé de manière à donner le confort à deux familles. L'heureuse combinaison de l'intérieur a dû demander bien des réflexions. Quoique cette maison soit au-dessus de la portée des cultivateurs ordinaires, tous pourraient trouver des modèles pour des constructions de ce genre. Au rez de chaussé, l'eau arrive de 4 arpents dans un tube en cèdre, on en use au moyen d'un robinet. C'est par le même moyen que M. Dupuis se procure l'eau dans sa porcherie et ses étables, qui comme celles de M. Morin sont hautes et larges. Dans la seconde partie coule un petit ruisseau qui coupe la terre en cet endroit, c'est le seul lieu où il y a de l'eau pour abreuver les animaux. Cette circonstance a contribué puissamment à faire diviser cette terre comme nous l'avons vu. Cette partie est soumise à une culture alterne: une année elle est en céréales, l'autre elle est en pâturage.

Une clôture de travers, double au second champ, sépare la seconde partie de la troisième. Cette troisième partie est soumise

mise à une espèce de rotation. La première sole, première année, est en céréale avec graine de trèfle. La seconde année, si le trèfle n'est pas suffisamment venu, on sème sur le chaume des grains mêlés, surtout des légumineuses comme : pois, vesces, lentilles, ce qui donne un excellent fourrage pour l'engraissement des bœufs. La troisième année, cette sole est en pâturage. Il en est ainsi des autres soles par ordre de rotation. Ces dernières années par l'achat de la terre voisine, deux années de pâturage ont été ajoutées à l'assolement primitif. C'est aussi dans cette troisième partie que se trouve un travail gigantesque opéré par M. Dupuis ; ce sont deux dignes de pierres de 15 arpents de long, 12 pieds de large, et 4 pieds de haut. On a ménagé de distance en distance des passages de voitures. Toutes les pierres pesées sur toute l'étendue de la deuxième et quatrième partie ont été transportées sur cette troisième partie beaucoup plus pierreuse que les autres encore. Ce travail a duré douze ans. Les deux premières années, M. Dupuis dut prendre sur son capital pour faire exécuter ces travaux ; mais l'augmentation des récoltes des deux années suivantes suffirent pour le remboursement des avances faites, en sorte qu'à la cinquième année la terre s'épierrait à ses frais, et maintenant elle donne un produit considérable à son propriétaire. Dans la quatrième partie se trouvent les prairies naturelles, terres basses et fraîches qui poussent bien le foin. Toute la terre de M. Dupuis est divisée par pièce ayant son numéro sur le plan, ce qui rend facile la tenue de sa comptabilité qui n'est à proprement parler qu'un mémorial tenu jour par jour. Le soir chaque employé doit être en état de dire la quantité de travail qu'il a exécuté, la partie du champ où il a travaillé ; par exemple, quel et combien de grain il a semé et dans quelle pièce, combien de clôtüre il a faite, combien de voyages de foin il a engrangés, combien de gerbes de grain il a lié, etc., etc. C'est au moyen de sa comptabilité que M. Dupuis a constaté que les capitaux qu'il avait engagés dans la culture lui ont donné 15 pour cent d'intérêt, que certain travail dont on peut juger facilement la bonne exécution coûte moins cher à l'entreprise qu'à la journée, etc., etc.

Nous visitâmes cette terre avec le plus grand intérêt ; nous contemplâmes avec bonheur les améliorations prodigieuses faites avec le temps ; nous prenions un bien sensible plaisir à voir d'un coup de robinet l'eau se distribuer d'elle-même, au moyen de dalles, dans tous les auges des animaux, voire même jusque dans le bouilloir de la porcherie : le travail pénible de l'abreuvement se change en un charmant moment de loisir. Nous estimons heureux le jeune fils de M. Dupuis à qui est réservée cette magnifique propriété.

Nous eûmes occasion de voir le bétail entretenu sur cette ferme. Les chevaux au nombre de 9 ou 10 tenus au pâturage et en bon ordre, nous parurent agiles et propres à cette culture. Nous comptâmes une douzaine de vaches canadiennes améliorées par des croisements durham. Nous remarquâmes deux veaux provenant de croisements ayrshire. Les cochons de l'année étaient déjà très-gros et en très-bon ordre. Nous n'avons pas remarqué de moutons.

De retour de notre excursion dans les champs nous trouvâmes une table, chargée de mets si délicats et si appétissants, que nous ne pûmes les laisser intacts malgré qu'il se fit tard, eût été d'ailleurs causer à notre digne hôte un profond chagrin. Nous nous décidâmes donc à arriver à une heure avancée à notre école, et nous nous mîmes gaiement à table. L'appétit ne nous fit pas défaut, nous fîmes grand honneur au souper de Mde. Dupuis. A la fin du souper, M. Dupuis nous raconta quelques épisodes de sa vie : ce récit fut extrêmement intéressant ; il nous raconta ce qu'il avait été dans son enfance ; les diverses aventures de son existence, par quelle circonstance il avait appris l'agriculture, comment enfin il était venu propriétaire et cultivateur, il

nous donna quelques conseils bien propres à nous servir de boussoles pour notre conduite à venir. Nous n'oublierons jamais les observations qu'il nous a faites sur la nécessité du travail, sur l'économie qu'on doit pratiquer dans sa vie journalière, sur l'importance qu'il y a pour nous de correspondre à l'espérance de nos parents. Il nous félicita beaucoup sur le choix que nous avions fait, sur l'heureux sort qui nous attendait et il termina en rendant un bien juste tribut d'éloges à M. Pilote, fondateur de l'école d'agriculture de Ste. Anne. Puis à une bienveillante invitation, nous entonnâmes le chant du cultivateur canadien.

La terre est l'héritage, etc., etc.

Enfin force nous fut de nous séparer de ce digne Monsieur et de sa charmante famille, et poussant avec enthousiasme des hurras prolongés, nous prîmes la route de l'école, ne manquant pas de nous communiquer les uns aux autres les émotions vives et multipliées de la journée.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

THOS. ROY,

8 Juillet 1865.

Etudiant en agriculture.

Collège de Ste. Anne.

Nous adressons à nos lecteurs, avec le numéro de ce jour, le Prospectus du Collège de Ste. Anne. En le lisant tant soit peu attentivement on verra de suite le rare avantage qu'offre le cours d'études suivi dans cette remarquable institution, celui qu'offre en même temps un cours classique et un cours commercial. Comme l'a fait remarquer M. le Supérieur, à la fin de la séance de la distribution des prix, le 11 du courant, cette année, la corporation est en mesure de pouvoir y faire quelques nouvelles améliorations par le concours de 2 nouveaux professeurs anglais parlant parfaitement bien leur langue, tout en conservant l'ancien professeur laïc, dont tout le monde connaît l'habileté. De plus, tout en veillant à ce que la langue anglaise soit soigneusement étudiée dans les classes, on obligera les élèves à parler anglais pendant certaines récréations.

Comme on le sait, sous le rapport du site, le Collège de Ste. Anne n'a rien à envier aux autres institutions. Agréablement situé sur le penchant d'une colline, sa position présente le plus beau coup-d'œil, sans compter que l'air pur que l'on y respire est des plus salubre en toute saison de l'année. Enfin outre sa petite distance du fleuve St. Laurent, il a encore l'avantage d'être peu éloigné de la ligne du chemin de fer. Il est à environ 25 lieues en bas de Québec.

RECETTE.

Très-bonne purée de fèves.

Prenez des fèves en cosse nouvellement cueillis et entièrement formés, mais dont la pellicule conserve encore une teinte verte. Otez-en la pellicule, faites-les ensuite sécher au grand soleil et non au four, en les étendant sur du linge propre ou des feuilles de papier et conservez-les dans des sacs. Pour en faire de la purée vous en mettez deux ou trois poignées avec de l'eau froide dans un pot d'environ un pot, et que vous ferez cuire, sans interruption, à peu près deux heures. Vous les retirerez avec l'écumoir et laissez égoutter quelques instants. Vous les fricasserez avec sel, une demi-once de beurre frais et deux cuillerées de dessus de lait. Cette purée est comme une crème et plaît beaucoup ; elle est un aliment des plus sains, même pour les estomacs malades, par la raison que ces fèves sont cuites sans leurs pellicules.

Si on en pèle au fur et à mesure pour les employer tout de suite, la purée est encore plus délicate que celle qu'on garde pour l'hiver.

L'opération de peler ces fèves tout frais cueillis n'est pas aussi longue qu'on le pourrait croire, et l'on a bientôt trouvé le moyen de le faire lestement.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

I. LA FENAISON A FONTANES.

(Suite.)

Un bon vieillard en cheveux blancs, piqua le premier son râteau dans le gazon et s'achemina vers le goûter. Une belle jeune fille de dix-huit ans, très-propre, mais très-simple dans sa toilette rustique, le suivit en disant aux autres de venir ; et la bande toute entière se rapprocha lentement près d'eux de l'endroit abrité par d'épais ombrages, où la nappe était mise par terre. On s'assit ; la servante tailla dans la tourte de longues tranches de pain pour tous ; versa pour tous une écuelle de lait, où chacun s'empressa d'émietter son pain bis ; et l'on se mit consciencieusement à l'ouvrage.

En ce moment revenait au pré, ramenant son char vide, un jeune valet à la figure franche et fine, aux bras musculeux, à la taille souple et bien prise ; un brave garçon d'une vingtaine d'années, mais pas grand cependant ; et à qui, dès le premier aspect, on eût donné plutôt seize ans que vingt. Ce nouvel arrivant, c'était Petit-Pierre, notre ami Petit-Pierre, que vous avez sans doute reconnu, comme vous avez reconnu peut-être le père Martin à ses cheveux blancs, et Jeannette à sa propreté ainsi qu'à sa bonne grâce.

II DES TAUREAUX COMME ON N'EN VOIT GUÈRE

Petit-Pierre, depuis l'époque où nous l'avons laissé, n'avait pas quitté la ferme ; et depuis cinq ans déjà, il servait à son vieux maître de premier domestique, de suppléant et d'ami. Petit-Pierre, de l'aveu de tout le pays, était devenu le meilleur cultivateur du canton ; toujours adroit, toujours habile ; mais en outre, de plus en plus instruit, de plus en plus expert dans les choses de son état.

Par exemple, en choisissant en vrai connaisseur les bestiaux achetés, en gardant pour l'élève les plus vigoureux et les mieux conformés, en faisant revendre au plus vite ceux auxquels il trouvait des défauts graves, il avait créé pour son maître une race de choix qu'on venait voir de bien loin à la ronde. En ce moment, pour rentrer les foins, il avait lié deux taureaux presque indomptés, d'une taille, d'une force et d'une beauté rares. Ces superbes animaux, que tout aurait eu peine à conduire, même sur une grande route, lui obéissaient, à lui, au premier mot ; passant à sa suite, avec une docilité sans égale, dans les plus mauvais chemins et par la brèche faite dans le mur de la prairie enclose.

Petit-Pierre détela ses bêtes sans leur ôter le joug ; mit une brassée d'herbe odorante à leur portée, et vint à son tour prendre place au commun repas. Les taureaux impatients piétinaient par instants le sol en courbant leur cou et laissant tomber leur fanon jusqu'à terre ; ils mugissaient, ils piaffaient, leur œil tors était plein d'une colère superbe ; mais un mot de Petit-Pierre les apaisait aussitôt ; et Petit-Pierre était fier de leur docilité.

« Tenez, père Martin, disait maître Petit-Pierre, si ces taureaux n'ont pas le prix au concours de la Saint-Michel, le 30 Septembre prochain, au Puy, il faudra qu'il y ait alors des animaux bien extraordinaires. Rien à reprendre à des taureaux comme ceux-là ; pure race du Mezenc, la vraie race du pays, malheureusement trop peu connue ; le mufle rose, le poil froment

d'une seule nuance, et enfin comme un ruban de soie ; un cou magnifique, voyez ce cou. Je sais bien que pour la boucherie, il y a des amateurs qui trouveront que c'est même trop d'encolure ; mais pour le travail, aussi, quelle force ! il nous faut du travail d'abord à nous.

« Des vaches laitières et de bons bœufs de labour, voilà notre affaire avant tout. Sans doute, il est bon, en outre, d'avoir de la viande ; mais c'est à de plus riches que nous à faire de la viande avec des bestiaux sans travail et sans lait. J'ai vu l'an dernier des taureaux qui venaient d'Angleterre, à ce qu'on assurait, et qui passaient au Puy pour se rendre au concours régional de Mende. Les gens ne se lassaient pas d'admirer ces taureaux qui étaient vraiment fort gros et fort gras, un peu trop gras, sans doute, pour ce qu'ils auraient à faire s'ils travaillaient, s'ils faisaient leur métier. Eh bien ! chacun son goût ; pour notre usage, j'aime autant les miens. Après tout il y a du bétail pour les bourgeois, et il y en a pour les paysans. Améliorons le nôtre et gardons-le. Admirons, si l'on veut, celui des bourgeois ; mais laissons-le chez eux.

« Voyez-moi ces taureaux ; comme c'est moulé ! quel garrot ! quelle poitrine profonde ! quelles larges épaules ! cela peut travailler au moins ; des jambes de fer, des aplombs à porter un château. C'est fort comme la tempête et doux comme des agneaux.

« Ah ! Gaillard ! ah ! Froment ! tranquilles donc ! restez tranquilles ! Tenez ! rien que de leur dire leur nom, voilà qu'ils ne bougent pas plus que des bœufs de quinze ans. . . il y a vraiment orgueil et plaisir à mener des animaux de cette qualité ! »

Tout en parlant de la sorte, Petit-Pierre, arrivé le dernier, avait fini le premier de goûter ; il se levait, et tout le monde après lui. Chacun prenait son râteau ou sa fourche ; la servante montait sur le char ; Petit-Pierre lui jetait à bras en commençant, et bientôt avec le fourchon, d'énormes brassées de foin. Voilà le char fini. Petit-Pierre encordait vigoureusement ; attelait de nouveau et partait en disant aux faneurs d'avoir soin de bien ramasser tous les débris de foin épars encore dans la prairie, d'en faire un ou deux fais et de les rapporter.

« Cette besogne est terminée, dit le père Martin, très-satisfait de savoir tout son foin à l'abri. L'orage peut venir, pour cette année le fourrage est sauvé.

— Ne parlez pas d'orage, père Martin, dit l'Petit-Pierre. Pas plus tard que demain il faut mettre la faucille dans les seigles. La récolte des petites terres est mûre ; s'il venait du vent, on en perdrait la moitié. A la moisson demain, vous autres ! D'ici à quelque temps encore il ne s'agira pas de se reposer. »

III. DES MOISSONS COMME ON N'EN VOIT PAS.— LES SECRETS DE PETIT-PIERRE.

« Quand la moisson est prête, avait dit Petit-Pierre, la veille au soir au père Martin, c'est une imprudence et un mauvais calcul que d'y épargner les bras. La grêle, le mauvais temps, les chaleurs excessives, il faut craindre tous les dangers. Rien à gagner en retardant ce qui peut se faire tout de suite. D'ailleurs, pour la dépense, vingt hommes pendant trois jours ou dix hommes pendant six jours, c'est la même chose. Le seigle est bien mûr ; si vous prenez, demain matin jeudi, une bande suffisante, nos seigles seront rasés samedi ; et dimanche il y en aura une partie de rentrée, une partie en meules ; tout le reste sera lié.

— A ton idée, mon garçon, à ton idée, » fit le père Martin, qui savait bien n'avoir mieux à faire que de donner à Petit-Pierre toute liberté d'agir à sa guise.

Le jeudi, avant l'aube, Petit-Pierre était donc au Puy pour prendre son monde. Il ne s'arrêtait ni aux hommes qui lui commandaient quinze sous (soixante-quinze centimes), ni aux hommes

qui lui demandaient trois francs ; il donnait la préférence à ceux qui s'offraient pour le prix moyen et raisonnable des premières moissons, pour un franc cinquante centimes environ.

Et comme les gens qui avaient déjà moissonné pour lui les années précédentes disaient qu'à la ferme du père Martin on nourrissait bien les bons ouvriers ; qu'ils avaient en outre une demi-bouteille de vin, au lieu de lait qui se donnait d'ordinaire ailleurs, les meilleurs moissonneurs s'empresaient autour de notre vaillant ami Pierre, ainsi mis à même de choisir son monde à volonté.

Donc deux heures après, c'est-à-dire presque au soleil levant, quinze vigoureux montagnards, Petit-Pierre à leur tête, faisaient une large trouée dans les seigles du père Martin.

Là encore Petit-Pierre avait toutes les satisfactions d'un rare succès. Les champs du père Martin se reconnaissaient tous à la hauteur des pailles, à la longueur des épis, à l'impénétrable épaisseur du fourré. La lame criait en mordant ces tiges fortes et charnuées comme des roseaux ; les moissonneurs se plaignaient gaiement, disant qu'un seul coup de faucille faisait poignée ; et chaque poignée, lourde de grain bien nourri, de la main lassée du moissonneur, tombait la tête la première sur le sol dépouillé. Le sol était jonché de javelles massives, qui se mêlaient en se touchant, sans laisser seulement la place où marcher entre elles.

Aussi, quand on vint le soir après la rude journée, les voisins, s'en revenant de leurs propres travaux, s'arrêtaient-ils pour la vingtième fois devant ces merveilles d'une bonne culture, née pour ainsi dire sous leurs yeux, et pour la vingtième fois ils s'exclamaient entre eux :

« Il faut vraiment que ce petit homme ait encore un secret pour bonifier les terres ! Quelles moissons, quelles tiges, quels épis ! paille et grain, tout y est ! Des pailles plus hautes qu'un très-bel homme ; plus de cinquante grains dans les plus petits épis. On dira ce qu'on voudra, malgré les envieux, malgré les jaloux, c'est une justice à rendre : pareille chose ne s'est jamais vue au terroir de Fontanes ; pareille chose ne se verra nulle part ailleurs que chez le père Martin, nulle part ailleurs que dans les champs où maître Petit-Pierre a passé. Oui, certainement, et ce n'est pas possible autrement, ce petit homme a quelque grand secret. »

Or, tandis que, la nuit venue, les voisins de Petit-Pierre échangeaient ainsi leurs réflexions, les groupes de moissonneurs, d'abord épars dans la pleine, se rapprochaient lentement pour rentrer au village, en chantant en chœur rustique les graves chansons du soir ; et, dans chaque groupe, quelque ancien, le plus entendu de la bande, répétait à son tour d'un ton sentencieux : « C'est clair, le petit homme a quelque grand secret. »

Petit-Pierre, cependant, tout ruisselant de sueurs après le travail, et quittant son champ le dernier, Petit-Pierre, le front haut toujours et toujours alerte, malgré le poids d'une journée de dix-huit heures, répondait gaiement aux curieux.

« Oui vraiment, j'ai un secret ; j'en ai même plus d'un ; mais personne ne pourra le dire que je les cache à qui que ce soit, et que je ne les mette pas volontiers au service de tout le monde. »

« D'abord il y a plusieurs de mes secrets qu'on peut apprendre rien qu'en ne fermant pas les yeux quand on passe devant le hangar de notre ferme. »

« Demain matin, par exemple, vous y verrez au repos des instruments que vous ne savez pas aimer comme ils le méritent, vous autres, des instruments dont vous vous méfiez seulement parce qu'ils sont nouveaux, ou peut-être aussi parce qu'on ne les donne pas tout à fait pour rien chez le fabricant. »

« Sous notre hangar, il y a ce qu'il faut, rien de plus. Il y a le nécessaire pour la culture de notre pays. Quoiqu'il n'y ait rien de trop, ça coûte encore, c'est vrai ; mais c'est de l'argent placé à bon intérêt. »

« Sous notre hangar, vous verrez une véritable charrue qui fait un autre travail que votre petit gringalet d'araire sans coutre et sans versoir. Je sais que la charrue, dans les champs pleins de dents de rocher, ne peut passer partout ; et que là il faut, bon gré mal gré, se contenter du vieil araire. Mais, dans un terrain défoncé une première fois à la bêche, la charrue retourne la terre en creusant le labour, comme la bêche elle-même ; et alors, partout où on a miné une première fois à pleine bêche, moi je dis : « Vive la charrue ! »

« Sous le hangar, vous verrez aussi un extirpateur nouveau, dont on règle l'enture à volonté. Une fameuse invention, allez ! que j'ai bien longtemps désirée avant de la connaître. Ça vous fait de l'ouvrage à la volée ; et pour les secondes façons, comme pour la semaille, ça vaut tout au moins le travail de l'araire. Avec l'extirpateur, vous ferez la valeur de cinq raies d'araire pendant que votre voisin fera une raie. Aussi vous verrez, quand vous y regarderez de près, que dans nos champs les mauvaises herbes ne viennent pas manger la nourriture du froment ; le coup de peigne de l'extirpateur y a mis bon ordre. »

« Et la herse qui vient ensuite, vous la méprisez peut-être, la herse ; avec la herse, pourtant, vous ramasserez tous les débris de gramin, de chien-dents, de queue de renard et de renoncule, arrachés par l'extirpateur, et qui reprendraient si facilement pour peu que le moindre brin restât encore dans la terre. Celui qui entend son métier met toutes ces mauvaises herbes en petits tas, de distance en distance, et les fait brûler quand elles sont desséchées. Eh bien, cette cendre est très bonne à nos terres ; et, d'un mal, on tire de la sorte un profit. »

« Je vous le dis, tous ces instruments sont précieux, à peu près indispensables pour tenir convenablement, même un moyen domaine. »

« Après ça, si j'étais obligé, absolument obligé de m'en passer tout à fait, faute de les avoir, et en même temps faute d'avoir le premier écu ou le moindre crédit pour les acheter ; dans une toute petite culture je me consolerais encore ; et je voudrais me tirer d'affaire à mon honneur, pourvu que j'eusse au bout de mes deux bras les deux mains que le bon Dieu y a mises, et dans mes deux mains une bonne bêche à deux dents. La bêche à deux dents, que nous appelons ici la *trindine*, qu'il faudrait appeler le bident, puisqu'elle a deux dents et qu'elle n'en a pas trois, c'est la meilleure des charrues pour le petit cultivateur. Dans des champs pleins de pierres où de méchants rochers montrent si souvent leur vilain nez, avec la bêche à deux dents un bon ouvrier donnera toujours le meilleur labour que son maigre terrain puissent comporter. Et quelle bonne occasion pour enlever d'abord toutes les pierres qui sont déjà hors de terre, pour extirper ensuite celles qui sont dessous ! »

« Tenez, je le dis sans vouloir mépriser personne, l'agriculture de notre pays, en général, est terriblement négligée ; eh bien, si elle fait jamais les deux tiers des progrès que je lui souhaite de tout mon cœur, c'est la bêche à deux dents, qui aura fait, préparé ou rendu possibles les trois quarts de ces deux tiers de progrès. »

« Mais nous restons là à bavarder au clair de lune, tandis que la soupe nous attend sans doute depuis longtemps déjà. Heureusement c'est demain dimanche, et puis vous parlez toujours, vous et bien d'autres, des secrets de Petit-Pierre, ceux d'entre vous qui voudraient les connaître dans un seul jour, tous ces secrets, ceux-là n'ont qu'à venir, demain après la messe, faire visite au père Martin. »

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

Proverbes.

L'AN PASSÉ EST TOUJOURS LE MEILLEUR.
Le temps présent paraît si peu agréable, généralement, que la plupart des gens vantent instantanément le passé : l'homme passe sa vie à maudire ce qu'il a, à désirer ce qu'il peut avoir, et à regretter ce qu'il n'a pas. Ce proverbe est assez usité dans les campagnes; certains propriétaires, tant que la récolte est encore sur pied, sujette aux tempéries de l'air et aux accidents, rétent sans cesse qu'elle vaut moins que celle engrangée, et cela bien que les apparences soient en faveur de la récolte nouvelle. Ce proverbe était déjà employé au VIIe siècle : *L'an passé est toujours le meilleur*, disaient nos pères.

TOUR LE TEMPS.—C'est chercher mille moyens de passer son temps, faute de savoir l'employer utilement, on s'amuser à ce qu'on ne peut rien, afin de passer la journée sans ennui. Les personnes atteintes de cette infirmité sont bien les plus sottes et les plus nouvelles gens du monde. Elles oublient qu'il n'y a pas encore un milliard de minutes que le Christ est venu sur la terre apprendre aux hommes à faire le meilleur usage du temps, et que la vie n'est pas composée d'un assez grand nombre de quarts d'heure pour qu'on puisse en perdre seulement un par jour. A ceux qui sont réduits à recourir à des puérilités pour arriver à la fin de la journée, on pourrait rappeler l'exemple tant de fois cité du chevalier Daguesseau, qui, ne voulant perdre aucune partie de son temps, et ayant reconnu que le dîner n'était jamais servi que cinq minutes après que sa femme l'avait averti, prit l'habitude de n'arriver qu'en même temps que sa femme, et composa un ouvrage pendant les instants qu'il avait ainsi trouvé moyen de gagner. Nous rappellerons également cet axiome : *L'homme sage tue le temps, le temps tue l'homme oisif.*

Ouvriers non surveillés, argent perdu.
—Manière d'indiquer la nécessité de la présence du maître pour veiller à ses affaires et à ses intérêts. Chacun a pu constater que cette surveillance a pour double effet de maintenir et de perfectionner ce qui est bien, de réformer et même de prévenir ce qui est mal, et qu'une entreprise mal dirigée ou non surveillée, ne peut nullement aboutir. Le proverbe espagnol a sa reproduction dans toutes les formes. Plutarque rapporte qu'on demandait à un écuyer ce qui engraisait le plus un cheval, il répondit que c'était l'œil du maître. Nous disons de même : *L'œil du maître régal engraisse le cheval; Si le maître ne voit panser son cheval, le licol se triangle, et Qui panser son cheval par procureur est digne d'aller à pied en personne.* On dit encore : *Absent le chat, les souris dansent.* Le travail personnel et la surveillance des ouvriers employés constituent le fondement de l'économie rurale, et on peut, sans crainte de se tromper, faire la réponse rapportée par Plutarque à quiconque fait faire un travail et veut en tirer profit. Un proverbe très-connu : *Assez fait qui fait faire*, résume parfaitement toute l'efficacité de la surveillance et de la bonne direction du maître.

ANNONCES.



AVIS

NOUVEL ARRANGEMENT.

Le Gouvernement Provincial a pris des arrangements avec la Compagnie du Richelieu dans le but de former une ligne entre

MONTREAL et HALIFAX,
touchant allant et revenant à
QUEBEC,
GASPÉ,
SHEDIAC et
PICTOU.

Les passagers de Montréal prenant le vapeur de la Compagnie du Richelieu le **MARDI SOIR**, arriveront à temps pour prendre le vapeur à Hélice du Gouvernement **QUEEN VICTORIA**, Capitaine Paul Pouliot, qui laissera le Quai **ATKINSON** Québec, **MERCREDI**, le 5 du courant, à 3 heures P. M., et jusqu'à nouvel ordre Québec tous les mercredis alternativement.

Le fret de Montréal devra être mis à bord le lundi l'avant veille de son départ. Les expéditeurs devront envoyer par la première charge un connaissement

Pour plus amples informations s'adresser à

F. BUTEAU
Gérant
Quai Atkinson Québec

1er Juillet 1865

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

Les élèves de l'Ecole d'agriculture entreront en vacances le 1er août prochain. La veille au soir, après l'arrivée des chars de Québec, aura lieu la distribution des prix. La réouverture des cours est fixée au 31 août au soir.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent
1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun : le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la

bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête, et un habit de cœur pour les offices. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

15 juillet 1865

**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Pour 1865,**

Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

**Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,**

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

**MANUEL DE L'ENFANT
EN VACANCE**

Prix : 36 sous

EXCURSION !!!

TRAIN SPÉCIAL

STATIONS.	SAMEDI	LUNDI
	Aller	Retour
Pointe Lévi	3-30	5-45 AM
Hadlow		6-00
Chaudière Junction	3-55 P M	6-15
St Jean Chrysostôme	4-08	6-25
St Henri	4-21	6-33
St Charles	4-41	6-48
St Michel	4-50	7-00
St Valier	5-06	7-12
St François ou Berthier	5-19	7-26
St Pierre	5-27	7-43
St Thomas	5-39	7-53
Cap St Ignace	5-56	8-03
L'Anse à Gile	6-04	8-15
L'Islet	6-12	8-23
	6-25	8-35
Trois Saumons	6-33	8-45
St Jean Port Joli	6-45	8-53
Elgin Road	6-55	9-10
St Roch	7-05	9-22
Ste Anne	7-22	9-30
Rivière-Ouelle	7-37	9-42
St Denis	7-50	9-52
St Pascal	8-02	10-06
Ste Hélène	8-17	10-25
St André	8-25	10-37
St Alexandre	8-35	10-47
Chemin du Lac	8-50	11-03
Rivière du Loup	9-05	11-08

Les passagers par ce train spécial pourront aller à la Rivière-du-Loup d'aucune autre Station, et revenir, à une réduction de moitié du prix ordinaire.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

ET
AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

- FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
- BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
- SAVON, THÉ, TABAC,
- VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
- HYDROPULTE,
- etc., etc., etc., etc.

AUSSI

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné, qu'environ 12,500 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de *Labarre*, Comté de *Chicoutimi*, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de *juin* prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT
DES

TERRES DE LA COURONNE.

A VIS est par le présent donné qu'environ 15,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de *Demers*, Comté de *Témiscouata*, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de *juin* prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent local, L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle-Verte.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire

AVIS

EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, à sa prochaine Session, pour en obtenir un Acte autorisant toute Chambre de Notaires dans le Bas-Canada, à admettre le soussigné à la pratique de sa profession de Notaire, après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.

1er juin 1865.

TERRE A VENDRE.

A HEBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'ecluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à
Dame Ve. FIRMIN COUILLARD,
L'Islet.

1er mai 1865.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1865.

REMERCIEMENTS.

LE soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il constamment en mains. Il sollicite votre attention spéciale sur les Thés, Cafés, et

Le soussigné a le plaisir d'annoncer ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eau-de-vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention de Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,
No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

NOUVEAUTÉS

LE soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,
Horloger et Bijoutier
Rue St.-Jean, Haute-Ville
15 mai 1865. Québec.



Département des terres de la Couronne

A VIS est par le présent donné qu'environ 41,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de *MACPHERSON* et *NEIGETTE*, Comté de *RIMOUSKI*, C. E., seront offertes en vente à ceux qui sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de *JUIN* prochain.

Pour les détails s'adresser à l'agent local J. B. DEPAUX, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
15 juillet 1865. Assistant Commissaire



AVIS.
LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,
WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
MARDI le 19 JUILLET 1865, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en re-
venant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,
BASSIN DE GASPÉ,
PERCÉ,
PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,
SHÉDIAC et.
PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.
Le passage payé et des lits obtenus au
Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures
P. M. le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent.
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

**SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX
DE COE.**

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours
plus tôt, et accroît merveilleusement
le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts con-
tenant à peu près 250 livres chaque; aussi
en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par **ANDREW
COE**, propriétaire. Bureau à Toronto, No.
3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau
à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. I. SNOW,
Agent général.

On peut acheter de cet engrais à
l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*
à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a
bien voulu placer un dépôt, pour la commo-
dité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,
Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pin-
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets,
Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pan-
talons d'été, Tweed de manufacture
canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et
Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de cou-
leurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour
Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français,
double cordés, Sayes, Drap d'été. Aus-
si, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre
pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et
vêtements faits sur commande par
les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecosais,
Union, pour Escaliers, Toile cirée,
Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes es-
pèces. Couvre-pieds blancs et de cou-
leurs, Couvertures de laine, Toile et Coton
à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200
cartes photographiques
En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

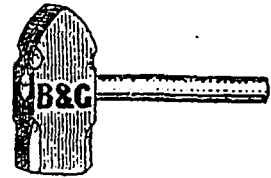
ED. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as-
sortiment de voitures d'été et d'hiver.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
aux membres du Clergé en particulier,
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
sement, ils ont en même temps importé, et
reçoivent chaque jour d'Europe quantité
d'objets nouveaux dans leur branche de
commerce consistant en Services de table
en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-
sils de ménage—Quincaillerie de toute
sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
l'huile de Charbon, particulièrement pour
l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
ments exprès avec les principales maisons
de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
ter à commission toute commande qu'on
voudra bien leur confier et cela sous un
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en
bois, Calumets, Tabatières, Pipes en
imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en
loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac
Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
bacs de première qualité, en feuilles, en
torquettes, et à priser. Pour argent com-
pant seulement. En gros et en détail.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre
arpents de front sur quarante deux de
profondeur, située au second rang du BIC,
près d'une route conduisant au 1er rang.
Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POULIOT, écr., N. P.

Rivière du Loup,

Ou au soussigné,

J. E. POULIOT, écr., avocat,

16 juin 1865.

Rimouski.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1865

AOUT.

1865

Le Soleil entre à la Vierge le 22 à 11 heures 34 minutes du soir.

Pleine lune, le 7 à 0 heures 44 minutes du matin

Dernier quartier, le 13 à 4 heures 57 minutes du soir

Nouvelle lune, le 21 à 2 heures 32 minutes du matin.

Premier quartier, le 29 à 7 heures 1 minutes du matin.

SEMAINE.		FÊTES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ETC.
Mardi	1	b	4	35	25
Mercredi	2	b	4	36	24
Jeudi	3	fr	4	37	23
Vendredi	4	b	4	38	22
Samedi	5	b	4	40	20
DIMAN.	6	b	4	41	19
Lundi	7	b	4	42	18
Mardi	8	fr	4	43	17
Mercredi	9	fr	4	45	15
Jeudi	10	r	4	46	14
Vendredi	11	fr	4	47	13
Samedi	12	b	4	49	11
DIMAN.	13	r	4	50	10
Lundi	14	fr	4	52	8
Mardi	15	b	4	53	7
Mercredi	16	b	4	54	6
Jeudi	17	r	4	56	4
Vendredi	18	b	4	58	2
Samedi	19	fr	5	0	0
DIMAN.	20	b	5	16	59
Lundi	21	b	5	26	58
Mardi	22	b	5	46	56
Mercredi	23	b	5	56	55
Jeudi	24	r	5	66	54
Vendredi	25	b	5	86	52
Samedi	26	b	5	106	50
DIMAN.	27	b	5	126	48
Lundi	28	b	5	136	47
Mardi	29	r	5	146	46
Mercredi	30	b	5	166	44
Jeudi	31	b	5	186	42

Température—Du 1er au 7, temps chaud et orageux—Du 8 au 13, presque toujours beau—Du 14 au 21, le temps sera encore beau—Du 22 au 31, temps frais avec pluie.—*Petit Almanach du B.-C.*

Jurisdiction civile—Cours supérieures—Gaspé (à Percé) du 13 au 19 août.—Cours de Circuit, Gaspé (à la Rivière-aux-Renards), du 1er au 10 août; Percé, du 7 au 12 août.

A NOS ABONNÉS.

GRANDE AMÉLIORATION PROJETÉE!!!

Le nombre toujours croissant des abonnés, nous mettra bientôt dans l'obligation de nous procurer une *presse à pouvoir*; mais pour opérer cette grande amélioration, il nous faudrait que tous les arrérages dus à la *Gazette des Campagnes* rentrassent sans retard. Ainsi que ceux qui nous doivent pensent sérieusement qu'en retardant de s'acquitter, ils nous mettent dans une grande gêne, et empêchent les améliorations auxquelles ont droit ceux de nos souscripteurs qui ne se font jamais attendre.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Malle	Express
POINTE LEVI	1-00 P.M.	8-30 A.M.
Hadlow	1-10	
Chaudière Junction	1-30	8-55
St Jean Chrysostôme	1-43	9-08
St Henri	2-00	9-21
St Charles	2-26	9-41
St Michel	2-45	9-50
St Valier	2-58	10-06
St François ou Berthier	3-18	10-19
St Pierre	3-30	10-27
ST THOMAS	3-48	10-39
Cap St Ignace	4-10	10-56
L'Anse à Gile	4-22	11-04
L'ISLET	4-35	11-12
	4-50	11-25
Trois Saumons	5-03	11-33
St Jean Port Joli	5-20	11-45
Elgin Road	5-32	11-55
St Roch	5-46	12-05 P.M.
STE ANNE	6-09	12-25
Rivière Ouelle	6-29	12-37
St Denis	6-46	12-50
ST PASCAL	7-03	1-02
St Hélène	7-23	1-17
St André	7-33	1-25
St Alexandre	7-45	1-35
Chemin du Lac	8-03	1-50
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P.M.	2-05

De la Rivière du Loup à la Pointe-Lévi

STATIONS	Malle	Express
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 A.M.	3-00 P.M.
Chemin du Lac	5-20	3-15
St Alexandre	5-40	3-30
St André	5-52	3-40
St Hélène	6-03	3-48
ST PASCAL	6-23	4-03
St Denis	6-40	4-16
Rivière Ouelle	6-57	4-28
STE ANNE	7-15	4-43
St Roch	7-38	5-00
Elgin Road	7-50	5-10
St Jean Port Joli	8-04	5-20
Trois Saumons	8-21	5-32
L'ISLET	8-31	5-40
	8-46	5-55
L'Anse à Gile	8-58	6-05
Cap St Ignace	9-09	6-13
ST THOMAS	9-49	6-30
St Pierre	10-19	6-42
St François ou Berthier	10-06	6-50
St Valier	10-38	7-02
St Michel	10-51	7-12
St Charles	11-25	7-27
St Henri	11-49	7-47
St Jean Chrysostôme	12-04 P.M.	8-00
Chaudière Junction	12-16	8-10
Hadlow	12-35	8-25
POINTE LEVI	12-45	8-30